

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

**PROCÈS-VERBAL** des délibérations de la séance du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 17 octobre 2011 à 19h30, à la Chaumière Juchereau-Duchesnay, 5050, Route Fossambault, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

- Monsieur O'Donnell Bédard, maire
- Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller
- Monsieur Jacques Coulombe, conseiller
- Monsieur Michel Croteau, conseiller
- Monsieur Guy Jacob, conseiller
- Monsieur Claude Lessard, conseiller
- Monsieur Jacques Tessier, conseiller

**ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

- Madame Vivian Viviers, directrice générale
- Monsieur Denis Bourgault, inspecteur

Les membres du conseil présents forment le quorum.

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal des délibérations de la séance du 19 septembre 2011.
4. Adoption des listes et rapports mensuels.
5. Certificats de crédits disponibles.
6. Rapport de l'inspecteur.
7. Rapport de la directrice générale et suivi du procès-verbal de la dernière réunion.
8. Collecte de pneus.
9. Travaux routiers aux 422-424.
10. Rapport sur les vidanges de fosses septiques.
11. Suivi du dossier 432 Chemin Thomas-Maher .
12. Suivi du réseau communautaire au Parc Maher.
13. Suivi du Club Nautique.
14. Cours Code d'éthique et de déontologie.
15. Autres sujets :
16. Période de questions
17. Levée de la séance.

### Ouverture de la séance

Tous les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire, Monsieur O'Donnell Bédard souhaite la bienvenue aux membres du conseil et déclare la séance ouverte à 19h30.

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

**8421-2011**

### Adoption de l'ordre du jour

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jocelyn Boivin  
**ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour après y avoir ajouté le point suivant à l'item 17, autres sujets :

- a) Party de Noël;
- b) Prochaines réunions;
- c) Réponse à la lettre de Me Renoux.

**ADOPTÉE**

**8422-2011**

### Adoption du procès-verbal des délibérations De la séance du 19 septembre 2011

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Tessier  
**ET RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 19 septembre 2011, tel que soumis.

**ADOPTÉE**

**8423-2011**

### Adoption des listes et rapports mensuels

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Guy Jacob  
**ET RÉSOLU** d'adopter les listes et rapports sommaires ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois de septembre 2011 ;
- Conciliation bancaire au 30 septembre 2011 ;
- Rapport budgétaire pour le mois de septembre 2011 ;

**ADOPTÉE**

**8424-2011**

### Certificats de crédits disponibles

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Claude Lessard  
**ET RÉSOLU** d'accepter les certificats de crédits disponibles portant les numéros C1100308 à C1100327 inclusivement, tel que préparés par la secrétaire-trésorière.

**ADOPTÉE**

### Rapport de l'inspecteur

Monsieur Denis Bourgault remet aux membres du Conseil le résumé des permis et certificats pour le mois de septembre 2011 pour des travaux d'une valeur de 966 000 \$.

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

### Rapport de la directrice générale et suivi du procès-verbal de la dernière réunion.

Les points nécessitant un suivi du procès-verbal de la dernière réunion étant déjà à l'ordre du jour, il n'y a rien à ajouter.

### Collecte de pneus

Ce point sera rediscuté au printemps prochain.

### **8425-2011**                    Travaux routiers face aux 422-424 Chemin Thomas-Maher

Il est proposé par M. Michel Croteau, appuyé par M. Jacques Coulombe et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accorde le contrat de travaux de voirie et de drainage face aux 422-424 Chemin Thomas-Maher à la firme Gilles Rochette et fils pour un montant de 95 447,97 \$. Les travaux devront être effectués au plus tard le 15 novembre 2011.

Il est également proposé par M. Michel Croteau, appuyé par M. Jacques Coulombe et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accorde le contrat de travaux de pavage face aux 422-424 Chemin Thomas-Maher à la firme Inter-Cité Construction pour un montant de 44 720,80 \$. Les travaux devront être effectués au plus tard le 15 novembre 2011.

**ADOPTÉ**

### **8426-2011**                    Rapport sur les vidanges de fosses septiques

Monsieur Bourgault mentionne aux membres du Conseil qu'il a fait le décompte et il y aurait environ 70 personnes qui n'auraient pas produit leur preuve de vidange de fosses septiques malgré l'envoi d'un avis au printemps dernier.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Tessier, appuyé par le conseiller Michel Croteau **ET RÉSOLU** de transmettre à tous les contrevenants un avis d'infraction leur imposant l'amende prévue au règlement.

**ADOPTÉ**

### Suivi du 432, Chemin Thomas-Maher

Madame Viviers remet aux membres du Conseil des photos des travaux de correction réalisés suite à l'entente qui avait été prise pour défaire les murs de pierre et les trottoirs sur la rive du lac.

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

Pour ce qui reste à faire soit les plantations à relocaliser et la revégétalisation, ce sera complété au printemps. Ces travaux sont acceptés par les membres du Conseil et le dossier est maintenant clos.

### Suivi du réseau communautaire au Parc Maher

Monsieur Bourgault explique aux membres du Conseil le déroulement des travaux soit les tests de sol actuellement en cours. Nous devrions avoir un rapport de la firme Roy-Vézina pour la prochaine séance du Conseil.

D'un autre côté, nous n'avons reçu aucune réponse à notre demande de subvention.

### Suivi concernant le Club Nautique St-Louis

Madame Viviers mentionne qu'il y a eu une récente séance du Conseil d'administration du Club Nautique St-Louis où les nouveaux membres ont été présentés. Parmi eux, il y a deux (2) personnes résidant à Fossambault-sur-le-Lac. M. Jacques Coulombe mentionne également que le moniteur chef, Maxime Gagnon, est également membre du conseil d'administration, qu'il est de Fossambault et qu'il ne devrait pas siéger sur ledit conseil.

Après une longue discussion, il en ressort qu'il faudrait peut-être envisager de confier la gestion du Club Nautique à un employé à temps plein et de plus, ne pas autoriser que des non résidents fassent partie du conseil d'administration.

Il est suggéré que le Maire rencontre le Commodore pour fins de discussion.

Il est de plus convenu de donner suite à une offre de service de Mme Diane Guérard pour faire une évaluation de la situation actuelle, suggérer au besoin des façons de faire différentes quant au rôle et aux responsabilités des principaux acteurs, ce qui implique une définition de tâches de chacun des intervenants.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Tessier, appuyé par le conseiller Jocelyn Boivin **ET RÉSOLU** de donner mandat à Mme Diane Guérard pour faire une évaluation des améliorations à apporter au Club Nautique et soumettre des recommandations pour l'été prochain pour un montant maximum de 3 000\$.

### Cours d'éthique et de déontologie

Madame Viviers remet aux membres du Conseil des documents de la FQM concernant l'horaire des cours d'éthique et de déontologie obligatoires pour les élus. Après discussion, aucun des membres n'est disponible pour assister à ce cours durant l'automne. C'est à revoir avec les sessions du printemps prochain.

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

### Souper de Noël

Madame Viviers vérifie auprès des membres leur disponibilité pour le 10 décembre 2011. Après discussion, il est convenu de reporter le souper au 17 décembre si possible puisque plusieurs seraient absents le 10 décembre. Elle vérifiera et avisera en conséquence.

### Prochaine réunion

Lors de la séance du Conseil de décembre, il y aura l'adoption du budget et possiblement la présence de citoyens pour explications. Il est donc convenu de tenir la séance du 19 décembre au bureau de la MRC de la Jacques-Cartier, 60, rue St-Patrick, Shannon.

### Réponse à la lettre de Me Renoux

Nous avons reçu une lettre de Me Renoux nous demandant de changer le nom de la Ville qu'il trouve non représentatif. Après consultation auprès des citoyens, tous ceux qui ont fourni une opinion ne voyaient pas la nécessité de changer. De plus ça fait partie de l'acte constitutif de la ville et ce serait très dispendieux de demander un projet de loi pour procéder à ce changement.

8427-2011

### Levée de la séance

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jocelyn Boivin  
**ET RÉSOLU** de lever la séance à 20h15.

**ADOPTÉ**

---

**Vivian Viviers**  
Secrétaire-trésorière

---

**O'Donnell Bédard**  
Maire